

Présentation du métier que j'ai choisi.

Le métier.

Le métier que j'ai choisi est « architecte d'intérieur ».

En quoi consiste-t-il ?

Il consiste à créer, embellir des espaces en fonction du budget et du désir du client. Il faut choisir tous les matériaux nécessaires à son travail.

Les conditions de travail.

Les conditions de travail se font à l'intérieur. Il faut se rendre sur les lieux à aménager et dessiner ensuite à son bureau sur son ordinateur pour terminer le travail.

Les qualités requises.

Les qualités requises sont d'être: Créatif, polyvalent, communicatif et surtout connaître les normes techniques.

Les études.

Les études peuvent aller du BAC+2 (BTS) ou BAC +4 et BAC +5 pour une spécialisation, sachant que plus les années de BAC dans ce domaine sont longues et plus les choix sont disponibles et variés.

Les inconvénients et les avantages.

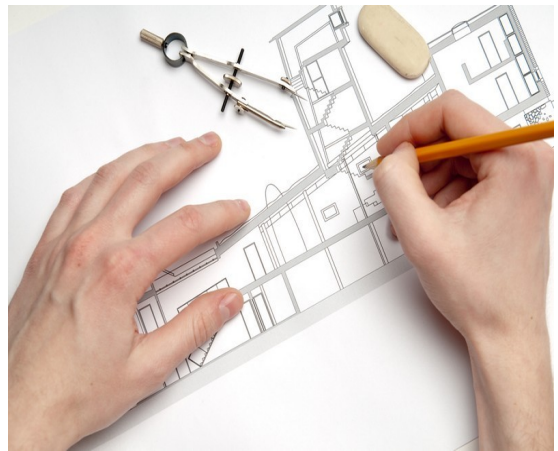
Les avantages sont plus nombreux que les inconvénients, en effet les avantages sont que le métier ne connaît jamais la routine, c'est à dire que tous les projets sont uniques et que donc l'architecte doit avoir beaucoup d'imagination. En revanche les inconvénients sont les horaires, pour ce métier il ne faut pas compter ces heures car il prend une place importante dans la vie personnelle.

Les débuts.

Pour commencer le métier, il est préférable d'intégrer un cabinet et donc de travailler en tant que salarié, mais ensuite on peut se mettre à son compte.

Le salaire.

Le salaire débute en général à 1350€ pour un BAC+2 mais il peut évoluer selon le niveau et la notoriété acquise.



<http://www.e-monsite.com/s/2008/12/30/aidesign/86955038img018-jpg.jpg>



http://www.navi-mag.com/site_img/ARTICLES/large/architecte-d-interieur-id518.jpg

Fiche réalisée par Marine.R